

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 francs. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 13 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE À PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ROUBAIX, LE 31 OCTOBRE 1887

LES BRIMADES

Les résultats de l'enquête prescrite par le ministre de la guerre sur l'incident de Valenciennes sont connus, et l'on a vu, par l'analyse que nous en avons publiée, que les faits avaient été fortement exagérés. Le cuirassier sous le poids duquel la couverture s'est fendue n'a pas eu de lésion dans la tête; il n'est ni mort, ni en danger de mort et il en est quitté pour des contusions de reins. Au point de vue humain, c'est ce qui importe le plus. Au point de vue militaire, le fait essentiel, c'est que l'accident s'est produit par jeu et non pas à la suite d'un ordre du maréchal des logis.

La loi, qui a depuis longtemps supprimé les châtiments corporels pour l'armée de terre, et beaucoup plus récemment pour l'armée de mer, n'a pas été violée. On l'avait cru au premier moment, et l'on pouvait se demander si, par une imitation fâcheuse des procédés en usage chez nos voisins, l'autorité militaire tolérait l'emploi de moyens de répression interdits par la loi et dégradants pour la dignité humaine.

Il n'en est rien ; ce n'était qu'un jeu, et le maréchal des logis a eu le seul tort de ne pas s'y opposer. Il paie sa faute de soixante jours de prison, ce qui sera sans doute un salutaire exemple pour tous ceux qui détiennent une part quelconque de l'autorité militaire, et le ministre de la guerre vient, ensuite, de rappeler à tous les commandants de corps d'armée l'interdiction, souvent révélée, de ces « ridicules vexations » qu'on appelle des brimades.

L'épithète de « ridicule » paraîtra un peu faible. Il est arrivé parfois que les brimades n'étaient pas seulement ridicules et qu'elles avaient des conséquences plus graves. Quelques-unes soient du reste, ce jeu lui-même ne devrait pas avoir besoin d'être interdit dans l'armée, car c'est une lâcheté. Il a bien pour lui le précédent classique des merveilleuses culbutes que les enchaîneurs, déguisés en mulietters firent exécuter dans les airs à l'infortuné Sancho, mais ce n'est pas aux mulietters de Cervantes qu'il faut demander des leçons de bravoure et de dignité, et il y a quelque chose de bas dans l'abus de la force et du nombre contre un homme seul.

Les rumeurs mises en circulation, ces jours derniers, à propos de l'incident de Valenciennes et des prétendues bronchites de l'Ecole, ont vivement ému l'opinion publique. La désapprobation de pratiques vexatoires et barbares a été unanime. La circulaire du ministre de la guerre n'est que l'écho de la protestation des pays. Mais cette circulaire serait bientôt oubliée, si tous ceux qui exercent une partie du commandement continuaient à ne considérer ces actes de cruauté que comme de simples divertissements et si les élèves des écoles persistaient dans les traditions.

Les traditions ne sont pas toutes respectables, et celle des brimades en particulier ne mérite aucun respect. Si les élèves des écoles militaires veulent se préparer noblement aux devoirs que le métier des armes leur imposera et répondre à l'espérance que les pays mettent en eux, il y a dans leurs maisons assez de traditions d'honneur et de courage pour qu'ils s'en contentent et qu'ils fassent le sacrifice des autres.

Le monument des enfants du Rhône

Hier a eu lieu, à Lyon, l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants du Rhône, morts pour la défense de la patrie, pendant la guerre de 1870-1871.

La fête a été magnifique malgré l'insertitude du temps. Une foule nombreux s'est accueillie de tous les quartiers de la ville.

Puisant à l'heure étaient représentées par leurs mairies et des délégués, le clergé, notamment Belfort, Dijon, Bourg, Nuits et Bordeaux.

Une messe solennelle a été célébrée le matin à huit heures et demie, à la Primatiale; des invocations avaient été adressées par l'archevêque aux deux cités.

Cette cérémonie de l'archevêque a été très applaudie. On l'oublie tout le temps de la lettre pastorale qu'il a adressée hier tous les curés de son diocèse. Elle est pleine de sentiments patriotes. La presse républicaine l'apprécie.

La grande nef de la cathédrale, où des places étaient réservées pour les autorités et pour les légionnaires, est remplie d'assistants parmi lesquels le général adjoint de la gendarmerie de Belfort, le procureur, le président à la Cour, le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

Après l'Evangelie, Mgr Caverot a prononcé une allocution empreinte de plus pur patriosisme.

Il a dit que l'Eglise devait prendre part à cette solennelle manifestation et avoir une place dans cette cérémonie.

En l'honneur de l'anniversaire de la mort glorieuse des enfants du Rhône, le cardinal-archevêque a rappelé qu'en 1863 de Nancy il visita la partie de ceux qui sont tombés pour la patrie à Nuits, à Belfort, à Héricourt; il rappela en terminant les paroles du maréchal Bugeaud après la bataille de l'Isly : « Regrettons nos morts, mais ne les plaignons pas. »

M. Marmonier prend la parole au nom des sénateurs et des députés du Rhône, il fait le parloître entre la France pendant les dernières années de la guerre de 1870.

Le général Saint-Marc, récemment nommé commandant de la brigade d'occupation de Tunisie, le procureur général, le recteur de l'Université, le doyen de la Faculté de droit de l'Ecole, les étudiants du Rectorat, l'abbé-maître à Paris, le général Gombaud, sénateur de Belfort, membre des deux Assemblées, les états-majors militaires, de nombreux officiers de toutes armes, MM. Sommery et de Jérusalem conseillers généraux.

La messe a été dite par M. le vicar général de l'archevêché.

mouvement, tombé et le groupe su perbe du sculpteur Papay apparait, décomptant le ciel de sa silhouette énergique.

Un cantate ayant pour titre : *Gloria victis* a été exécutée par 500 chanteurs, accompagnés par les musiciens de l'orchestre de l'Opéra, et 50 tambours et 50 trombones.